# RH TEMPS PARTAGE

Un DRH externalisé à temps partagé dans votre entreprise pour piloter vos processus RH et valoriser votre capital humain

DEFI 2 CONSEIL propose une nouvelle solution innovante en matière de ressources humaines.

Le RH à temps partagé met à disposition des cadres opérationnels pour apporter une expertise métier et épauler le dirigeant.

Son recours permet d'intégrer une ressource lorsque votre entreprise a besoin de personnel expert en RH et ne peut pas recruter à temps plein et de trouver une solution économiquement adaptée.

Il permet à l'entreprise de garder de la flexibilité et de limiter les risques liés à l'embauche.

Une solution idéale pour les TPE/PME en développement ou en réorganisation.

## **OBJECTIFS**

Accompagner la Direction de l'entreprise dans la mise en place et le suivi d'une démarche de développement des Ressources Humaines.

Apporter une expertise et un suivi RH régulier.

## **ROLE**

## Assurer le dialogue social

Définir et optimiser le dialogue social et le paysage syndical, préparer les élections professionnelles, soutenir les négociations d'accords (égalité professionnelle, temps de travail, télétravail, NAO...), mettre en place et animer le CSE avec la Direction.

#### Définir la politique RH

Définir et mettre en place une politique de management des compétences , de rémunération, de gestion des temps, de recrutement, de qualité de vie au travail...

Construire et mettre en œuvre les processus de la fonction RH (plan de développement des compétences, recrutement, gestion des talents...)

## Développer les pratiques managériales

Accompagner les dirigeants d'entreprise et les managers de proximité dans leur posture (assertivité, feedback, engagement).

Accompagner ou conduire l'ensemble des entretiens managériaux (disciplinaire, professionnel, d'évaluation...)

Construire des outils de suivi et d'aide à la décision managériale



## **VOTRE CONTACT**

Michael BERTREUX Tél : 06.33.01.47.93 mbertreux@maisondesentreprises.com



## RH TEMPS PARTAGE



## ATOUTS DU RH A TEMPS PARTAGE

## **Expertise:**

- . Des cadres opérationnels RH experts
- . Des équipes RH pluridisciplinaires en soutien (organismes de formation, cabinet de recrutement, institutionnels

## Souplesse:

- . Mise à disposition d'un de nos salariés à partir d'une demi-journée par mois jusqu'au temps plein
- . Pas de limitation de durée
- . Arrêt de la mission facilitée avec un préavis de 2 mois



## Simplicité:

- . Intervention de notre(s) salariés sous votre direction dans votre structure, en fonction de vos besoins et de votre organisation
- . Une facture mensuelle

## Continuité de service :

. En cas d'absence de notre salarié, notre service juridique prend le relai.

## Sécurité:

. Risque social limité : embauche et gestion administrative et contractuelle du salarié assurée par DEFI 2 CONSEIL.



## **VOTRE CONTACT**

Michael BERTREUX Tél: 06.33.01.47.93 mbertreux@maisondesentreprises.com

